

miser la menace nucléaire, mais nous devons nous rappeler que ce sont des armes classiques qui ont servi à tuer 25 millions de personnes dans les 133 guerres menées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour cette raison, le Canada est d'avis que les efforts de désarmement ne doivent pas viser uniquement la menace nucléaire.

La question de la réduction des ventes d'armes classiques est un aspect important du désarmement; en effet, les pays en développement paient les deux tiers des \$20 milliards consacrés chaque année aux armements. A cet égard, le Canada a appuyé l'enregistrement par les Nations Unies des transferts d'armements. Ceci non pour enlever aux pays en développement le droit d'assurer leur sécurité, comme certains l'ont prétendu, mais plutôt parce que nous croyons qu'il s'agirait là d'une mesure de confiance utile, notamment auprès des importateurs d'armes d'une même région, et également parce que l'on pourrait ainsi parvenir éventuellement à réduire ce fardeau pour les pays en développement et libérer davantage de ressources pour le développement. Cette proposition n'a malheureusement pas connu de succès, étant donné surtout la résistance de la plupart des pays en développement importateurs d'armes, des pays du bloc de l'Est, et même de certains pays occidentaux exportateurs d'armes.

Même si les pays développés ne consacrent qu'environ 4 pour cent de leur PNB aux dépenses militaires, un nombre important de sociétés de ces pays assurent leur survie grâce à leurs ventes de matériel militaire. Au cours des ans, on a soutenu que les dépenses militaires sont bonnes pour les économies des pays développés, et tout particulièrement dans le domaine de la technologie de pointe. En fait, ces dernières années, les percées technologiques ont été bien plus souvent le fruit d'activités de recherche et de développement non militaires que ce n'était le cas auparavant. Pendant les années 60 également, un certain nombre d'études ont conclu que certaines industries souffriraient d'une réduction sensible des dépenses militaires, mais que ces difficultés ne seraient pas insurmontables.

Groupe
d'étude

A la lumière de ces facteurs, l'ONU a demandé en 1978 à un groupe d'experts d'entreprendre une étude des relations qui existent entre le désarmement et le développement ou, de façon plus explicite, de préciser comment le désarmement peut contribuer à l'établissement du nouvel ordre économique international. L'étude cherchera entre autres à trouver des mesures susceptibles d'atténuer les difficultés qui pourront survenir pendant la transition d'une production industrielle militaire à une production industrielle civile. Elle s'intéressera par exemple à la planification préalable des changements, à la diminution graduelle de la production militaire, au recyclage et à la réinsertion des travailleurs, à l'identification de nouveaux marchés ainsi qu'à des instruments de politique comme les dégrèvements fiscaux, les subventions et les indemnités. Si l'étude devait rassurer ceux dont l'emploi repose maintenant sur la production militaire, ses résultats pourraient contribuer à amoindrir leur résistance au désarmement.

Le Canada contribue de diverses façons à cette étude d'envergure. Le ministère des Affaires extérieures a financé deux études concernant l'incidence des dépenses militaires canadiennes et américaines et l'incidence du désarmement sur l'économie canadienne. Lorsque l'étude des Nations Unies sera terminée et rendue publique en septembre 1981, le gouvernement du Canada en diffusera une version accessible au